

école élémentaire

La Roue B

50 avenue Gabriel Péri

92260 Fontenay-aux-Roses

Tél. : 01 41 87 03 90

Compte rendu du conseil d'école du 01/02/2022

Liste des présents :

Directeur : Jean-Claude DELOFFRE

Enseignants : Julie LANDREAU, Amélie BANNEL, Emmanuelle PERRIN, Adeline GIBERGUES, Anne Laure VIGNERON, Marianna ROSTOLL, Corinne SUATTON,

Directeur et coordinateur du centre de loisirs et responsable de secteur périscolaire La Roue-Scarron : Abid KADI

Représentants de parents « Collectif indépendant de la roue B » : Laurence PREUX, Hassan EL-YOUBI, Linda ZANOUN

Parents représentants pour la FCPE : Marc REBILLAT (secrétaire de séance), Vincent COSTA, et Anabel COSTA

Représentants de la mairie : Dominique LAFON, Maire adjoint à l'éducation, Elisa BACHELLE, directrice de l'éducation et Anne-Marie MERCADIER, conseillère municipale déléguée petite enfance

Ordre du Jour :

1. Points « Mairie »
2. Points « Ecole »

Le conseil d'école se déroule en distanciel, il est ouvert par M. Deloffre à 18h20.

1. Points « Mairie »

L'ordre du jour est adapté pour permettre à M LAFON, Mme BACHELLE et M KADI de participer à un autre conseil d'école. En préambule des points « Mairie », M LAFON adresse ses remerciements aux services municipaux et aux enseignants pour leur investissement qui a permis de traverser le mieux possible la crise sanitaire liée au COVID. Il remercie également les parents pour leur bienveillance dans cette situation, qui font ce qu'ils peuvent alors que ce n'est pas facile.

Pause méridienne :

M KADI rappelle le déroulement de la pause méridienne au sein de la Roue B. Durant cette pause, il y a un animateur référent par classe et 200 élèves bénéficient de la restauration collective et des activités périscolaires proposées durant cette pause. Des interventions variées sont proposées : musique, graphisme et sport, chant, et dessin le mardi, éducateurs sportifs et du matériel est mis à disposition des enfants (ballon en mousse, badminton, cordes à sauter) tous les jours. Les représentants FCPE interrogent la Mairie concernant le poste de référent Roue B pour savoir s'il est toujours vacant ou non. M KADI indique que la Mairie est toujours à la recherche de quelqu'un qui assume ce rôle de directeur adjoint au centre de la Roue Maternelle et de référent Roue B. M LAFON précise qu'actuellement dans le domaine de l'animation et du périscolaire, entre 25 et 30% de postes sont non pourvus ce qui complique les recrutements. Il précise que malgré tout, le taux d'encadrement sur la pause méridienne est de 1 animateur pour 20 enfants à la Roue B, Abid intervenant en suppléance du poste manquant.

Restauration :

Les parents représentants FCPE engagent ensuite les discussions autour du fonctionnement de la restauration suite au changement de prestataire opéré en décembre 2021. En effet, à cette date un nouveau marché a été mis en place dont les termes stipulent que les enfants de l'école disposent d'un double choix de plats le midi. Or, il s'avère que les enfants n'ont pas le choix, contrairement aux obligations du prestataire. Par ailleurs il y a aussi eu des jours où les enfants n'ont pas eu de dessert ou d'entrée. M KADI rassure les parents en expliquant qu'il va discuter avec les personnels de la restauration pour s'assurer que les enfants se voient bien proposer un choix entre deux plats le midi. Par ailleurs M LAFON complète en indiquant que compte tenu de la crise sanitaire la composition des menus à parfois dû être adaptée et qu'il a aussi fallu gérer les absences des personnels de la restauration (le taux d'absence est grimpé à 40% certains jours). Il précise aussi que nous sommes actuellement dans la période de rodage du marché et donc que des petits ajustements sont encore à réaliser. Il y a en tout cas eu d'énormes efforts réalisés par les personnels du service de restauration pour assurer des repas aux enfants tous les jours et l'ensemble du conseil d'école les en remercie.

Une procédure d'accueil pour les enfants de personnels prioritaires a également été mise en place par les services municipaux sur les vendredis où la pause méridienne n'a pas eu lieu dans l'école. Cette procédure est basée sur un tableau centralisant les besoins alimentaires chaque jour au niveau de la mairie. Pour la Roue B, entre 25 et 30 enfants ont été accueillis dans ce contexte.

Travaux :

Concernant les travaux, M LAFON explique que les derniers TNIs sont en cours d'installation en CE1 et quand cela sera terminé, toutes les classes de l'école seront équipées de TNIs. Mme SUATTON et Mme PERRIN font part du fait que les TNIs ont été installés un peu trop bas ce qui pose des problèmes en pratique pour l'enseignement. Mr. LAFON indique que le service informatique va finir d'installer les TNIs manquants et ensuite intervenir pour corriger les hauteurs, et ne pas refaire la même erreur sur les prochaines installations.

Autres points :

Mme BACHELLE informe ensuite le conseil d'école que lors de la classe verte proposée aux classes de Mme SUATTON et de Mme ROSTOLL, une AESH sera prise en charge financièrement par la mairie pour accompagner les élèves en ayant besoin. L'équipe enseignante remercie la Mairie pour cette prise en charge.

Les parents d'élèves signalent les difficultés pour trouver des autotests durant certaines périodes. M LAFON précise qu'un courrier a été envoyé aux parents ayant un coefficient familial compris entre 1 et 4 pour les informer de la mise à disposition à la mairie de masques et d'autotests pour leurs enfants en cas de besoin. Les familles concernées auront une boîte de 50 masques (adultes) et une boîte de 5 autotests.

Enfin M LAFON rappelle la relance du projet éducatif de territoire qui arrivera à terme à la rentrée 2022 après avoir été prolongé d'un an dans le cadre de la crise sanitaire et donc qui doit être actualisé avec l'aide de tous. Une première réunion aura lieu prochainement.

2. Points « écoles »

Protocole sanitaire :

Le protocole sanitaire applicable est celui du niveau 3 ou niveau « Orange ». Il a été légèrement modifié depuis le 29/11/2021, puis modifié à nouveau les 03/01/2022, 06/01/2022, 12/01/2022, et enfin 25/01/2022. M DELOFFRE remercie au passage les parents pour leur patience et leur implication. Les parents d'élèves remercient également chaudement chaleureusement l'équipe enseignante pour avoir maintenu les cours dans les conditions que nous avons connues.

En résumé ce protocole indique que :

- La limitation du brassage entre les classes s'impose. En cas d'absence non remplacée, les élèves ne peuvent donc pas être répartis dans les autres classes et l'accueil est suspendu.
- La survenue d'un cas confirmé n'entraîne pas la fermeture de la classe : les familles des élèves cas contacts (tous les élèves de la classe) doivent fournir une déclaration sur l'honneur des responsables légaux au directeur d'école attestant de la réalisation du premier autotest et de son résultat négatif et portant engagement à réaliser les autotests à J2 et J4 et à ne pas présenter leur enfant à l'accueil périscolaire en cas de résultat positif.
- Les élèves dont les parents ne pourraient pas se libérer sont admis à poursuivre la journée ou la demi-journée de classe dans l'attente que leurs responsables légaux puissent venir les chercher aux heures habituelles de fin des cours.

Par ailleurs, il précise que les durées d'isolement pour les élèves de moins de 12 ans (quel que soit le statut vaccinal) sont modifiées de la façon suivante :

- Cas positif :
 - o Isolement de 5 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 5ème jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures,
 - o Isolement de 7 jours dans le cas contraire.
- Cas contact : L'élève pourra rester en classe
 - o Si l'autotest fait à J+0 est bien négatif,
 - o Et si les autotests réalisés à J+2 et J+4 sont négatifs (attestation sur l'honneur).

Les parents représentants FCPE interrogent M DELOFFRE sur la façon dont les remplaçants sont recrutés. M DELOFFRE répond que les remplaçants qui sont intervenus sur la Roue B sont tous des remplaçants connus de l'équipe enseignante et qu'ils sont déjà intervenus à l'école par le passé. Mme COSTA (FCPE), qui participe aux réunions animées par la Mairie sur ce sujet confirme que beaucoup de soin est accordé au recrutement des remplaçants (casier judiciaire vierge, enseignants retraités, etc ...). Mme COSTA précise que les retours qui ont pu être faits dans la presse concernant des remplaçants non expérimentés ont été de nature à inquiéter les parents. M. DELOFFRE répond qu'en effet, être enseignant ne s'improvise pas et que c'est un métier exigeant.



COVID-19

ÉLÈVES : LES RÈGLES D'ISOLEMENT À PARTIR DU 14 JANVIER 2022

ÉLÈVES DE MOINS DE 12 ANS

QUEL QUE SOIT SON STATUT VACCINAL

POSITIF

- Isolement de 5 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 5^e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures
- Isolement de 7 jours dans le cas contraire

CONTACT À RISQUE

L'élève pourra rester en classe :

- Si l'autotest fait immédiatement est négatif
- Et si les autotests réalisés à J+2* et J+4* sont négatifs

*J = Réalisation du premier autotest

EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS
0 800 130 000
(appel gratuit)

11 janvier 2022

Conséquences de la crise COVID à l'école de la ROUE B depuis janvier 2022¹:

Depuis le 03/01/2022, M DELOFFRE décompte 12 journées d'absences d'enseignants, dont 8 non remplacées. Il constate également que le service de restauration n'a pas été en capacité de se maintenir tous les jours et qu'il n'y a pas eu de service les 6, 21, et 28 janvier 2022. Un repas froid a été servi aux enfants le 7 janvier et un mouvement de grève nationale le 13 janvier a touché la restauration collective.

Pour l'accueil des enfants prioritaires, ils ont été répartis dans les classes de même niveau (décision prise le matin même). Par la suite, les enfants ont été répartis dans la classe au plus petit effectif présent : celle de CE1B.

Par ailleurs des sorties scolaires programmées ont dû être annulées en raison de la crise sanitaire :

- Pass théâtre « Dans le pli d'une jupe » : représentations pour les CPB annulée
- La classe de CE1A a pu changer de représentation au dernier moment

La visite du collège des Ormeaux prévue les 10 et 13 janvier a elle été reportée, de même que les interventions prévues en sciences dans le cadre d'un projet avec l'ENSAM. M. REBILLAT (FCPE) indique que ces ateliers pourront être reportés.

Evaluations de CP

A la suite des évaluations de rentrée, le dispositif au CP prévoit une nouvelle phase d'évaluation en milieu d'année et pour la 7^e fois et la 3^e de façon nationale et institutionnelle, les élèves de CP devaient avoir une deuxième série d'évaluations nationales en janvier 2022. Ces évaluations « point d'étape » ont été suspendues.

Pour information, les résultats des évaluations « repères » des CP de septembre 2021 nous permettent de situer les élèves de l'école par rapport à la circonscription et aux résultats nationaux.

¹ Référence : Document de travail édité par l'Education nationale en janvier 2021 : « Dispositif d'évaluation des conséquences de la crise sanitaire : le point de vue des directeurs et directrices d'école »

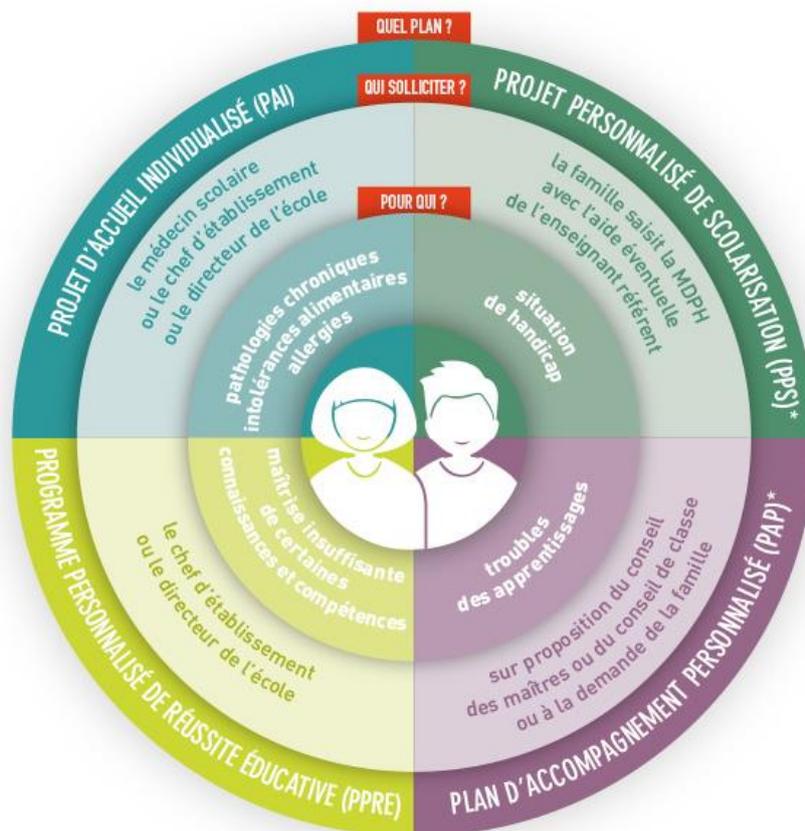
ECOLE la roue B septembre 2021	Pourcentages « d'élèves à besoin »	Moyenne circonscription « Élèves à besoin »	Moyenne nationale « Élèves à besoin »	Pourcentages d'élèves « fragiles »	Moyenne circo Élèves « fragiles »	Moyenne nationale « Élèves fragiles »
CP FRANCAIS	16,25%	5.37 %	7.03 %	21 %	12 %	14.30 %
CP MATHS	9,14%	6.28 %	8.25 %	17,14%	12.28 %	14.12 %
CE1 FRANCAIS	7,37 %	3.5 %	7.41 %	17,87%	9.25 %	13.05 %
CE1 MATHS	14,77 %	9.11 %	12.58 %	22,44%	15.82 %	20.36 %

Remise des livrets :

Chaque famille de nouvel inscrit a reçu par mail et via les cahiers de correspondance un identifiant et un mot de passe temporaire pour créer un espace qui permet la mise à disposition de services en ligne pour suivre la scolarité de son enfant. Les parents peuvent consulter et télécharger le livret scolaire de son leur enfant ainsi que l'historique archivé. Attention, l'espace de stockage actuel de l'application Educonnect ne permet pas de conserver l'historique des livrets de CP, CE1, CE2 et à partir de l'année de CM2), les familles sont donc invitées à enregistrer cet historique en fin de CM1. La consultation ne sera possible que lorsque les enseignants auront verrouillé leurs bulletins scolaires à une date fixée par le conseil des maîtres (01/02/2021). Le conseil des maîtres a décidé de remettre de nouveau une version papier aux représentants légaux. A cause des conditions sanitaires, la discussion autour du livret s'effectuera préférentiellement par téléphone et éventuellement en présentiel quand cela est vraiment nécessaire.

Enfants en difficulté

Pour mémoire : Il y a à l'école depuis la rentrée : 12 PAI, 6 PPS et 8 PAP (avec 3 demandes MDPH en cours).



(*)Les élèves "dys", en fonction de leur besoin et du souhait de la famille, peuvent relever soit d'un PAP, soit d'un PPS.

Depuis le 01/09/2021 l'équipe enseignante a de plus réuni :

- EE : 4 dont 2 demandes de PPS
- ESS :5 (4 élèves de CM2 pour orientation)
- RASED : 7 suivis
- PPRE 21

Les parents représentants FCPE demandent à M DELOFFRE si le rythme a pu être correctement maintenu pour l'ensemble des élèves malgré les conditions dégradées liées à la crise sanitaire. M DELOFFRE explique que les équipes enseignantes ont fait au mieux, mais qu'effectivement pour certains élèves en difficulté, il va falloir être très attentif à leur progression dans les semaines à venir. Etant déchargé intégralement lors des trois semaines suivantes, il se rapprochera des familles concernées afin de ne pas « perdre » ces enfants.

Campagne de prévention et d'éducation à la sécurité routière :

En CP : En partenariat avec le service Education et l'officier de Prévention du Commissariat de Chatenay Malabry, les CP bénéficient d'une action de sensibilisation qui s'intitule « sur les pas de Tom et Lila » (accessible directement sur Internet) dont l'objectif est de préparer l'enfant à devenir autonome dans son environnement quotidien. Cette action se déroulera le 11/04/2022.

En CE2 : En partenariat avec le service Education et l'officier de Prévention du Commissariat de Chatenay Malabry, les CE2 bénéficient également d'une action de sensibilisation qui s'effectuera en 3 étapes. M ABARCA a remis le kit aux élèves le Jeudi 13 janvier. Il a remis à chacun un « code permis piéton » et un kit pédagogique pour la classe. En janvier 2022, les élèves s'entraînent en classe et/ ou à la maison à réviser l'épreuve. En mai/ juin 2022, l'agent de police reviendra en classe pour faire passer l'examen du permis piéton aux élèves de CE2.

Le permis Internet a été proposé aux élèves le lundi 31 janvier suite à une présentation et une remise du matériel par M ABARCA, officier de prévention.

En mai/ juin 2022, une piste cyclable équipée de différents panneaux de signalisation sera installée dans la cour de l'école et les enfants évolueront à bicyclette. La note de la partie pratique sera ajoutée à celle de la partie théoriquement.

Volet culturel

M DELOFFRE signale plusieurs évènements sur le plan culturel :

- Le Projet Jardinage pour les CE1 proposé par l'école a été financé par la mairie.
- Le Projet Molière au Conservatoire pour les CM1/CM2 a eu lieu sur plusieurs dates.
- Restitution du projet sera organisée avec la participation des élèves de l'orchestre à l'école.
- Le spectacle de danse d'Irène FESTE aura lieu le Vendredi 15 avril de à 10h45-11h35 à l'Auditorium du conservatoire.
- Une initiation à la danse baroque sera proposée le Vendredi 22/04, le Vendredi 13/05, et le Vendredi 20/05 de à 8h45-9h40 au studio de danse du conservatoire.
- Une présentation d'instruments sera également proposée aux classes de CE2.
- A la médiathèque, l'exposition « Maisons imaginaires » rend un hommage au talent de l'artiste peintre Ha Yoomi. Cette exposition est organisée du 28 décembre 2021 au 26 janvier 2022. Elle accueillera les CE1A le 18 janvier, et les CPB et CMB le jeudi 20 janvier.
- Au théâtre des sources aura lieu le Lundi 24 janvier le spectacle « la bouche pleine » pour les CPB – CE1A – CE1B – CE2A – CE2B.

Divers

Une stagiaire de 3^{ème} du collège « Léonard De Vinci » de Bagneux a été accueillie durant une semaine. Il s'agit d'une ancienne élève de l'école.

Le Festival du Livre a été présent à l'école du 29/11 au 10/12/2021. Cette année, les élèves de chaque classe ont sélectionné certains des livres exposés puis ont indiqué à leurs parents les titres à commander en ligne. La recette reçue à ce jour s'élève à 752,48 €, soit une donation égale à 150,50 € (20% de la recette) . Un reliquat des années précédentes n'avait pas été utilisé et le montant de la dotation s'est finalement élevée à 340€.

Les dons des parents au premier semestre se sont élevés à 1651.50 € pour un premier versement pour les classes. Un second appel sera fait pour le 2^{ème} semestre. Le bénéfice de la vente de la photo individuelle est de 1041,21€.

La vente internet sera exclusive pour la photo de classe prévue le 23 mai à 14h00.

Mme SUATON fait part au conseil d'école du fait qu'une dizaine de familles hésite ou refuse de voir leurs enfants partir en classe de découverte cette année, chiffre en nette augmentation par rapport aux années précédente. Dès que les conditions sanitaires le permettront, les enseignantes concernées organiseront une réunion explicative pour convaincre les parents de laisser leurs enfants profiter de cette opportunité. M EL YUBI (Collectif indépendant de la roue B) propose d'inviter également des élèves étant déjà partis accompagnés de leurs parents qui pourront ainsi témoigner. Nous espérons que cela permettra de convaincre les familles hésitantes. Les enseignantes concernées ne peuvent que regretter d'imaginer que des enfants de leurs classes ne puissent pas bénéficier de ce projet collectif et de ces moments d'apprentissage convivial et constructif hors les murs de l'école.

La FCPE demande combien d'élèves de l'école passeront au collège l'an prochain pour se coordonner avec la FCPE du collège et la constitution des classes au collège. M DELOFFRE répond que 47 CM2 passeront normalement au collège l'an prochain.

Le conseil d'école s'achève à 19h50 et le prochain conseil d'école est prévu pour le 14 Juin.